dépeint à de Fétlurotion nutionele ronde

éducèlion nationale

Nom et coordonnées de l’école : ECOLE MATERNELLE PASTEUR PROCES-VERBAL 25 rue PASTEUR CONSEIL D’ECOLE DU 1” TRIMESTRE : ue Commune : Circonscription | e ——— LORMONT issue | CARBON BLANC Date : …........S novembre 2018

donnnnus te snns dc anneneen ee saasa ane nensanmentenesenneues

Présents :

Présidente - (directrice d’école) : Marie — Claude GOUGAUD

Equipe enseignante : Karolina DIF

Cédric HAUG Séverine LAPORTE Maylis MALHERBE Jennifer MARTIN Nicolas TREMBLEY

Le maire ou son représentant : Cécile MONTSEC (adjointe au maire)

Parents élus Iris BIENVENU Séverine DUTOUR Jérôme EYRAUD Sylvain LAMY François PEREIRA Agnès PREVOTEAU

‘Invités (personnel municipal...) : | Marina BARBEAU LAFAGE (affaires scolaires) . Nataly PREPOINT (ATSEM)

Début du conseil d’écale : 17430

Secrétaire de séa, ,8: C ic HAUG

EDUCATION NATIONALE

1 - FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE

# Fonctionnement, composition et rôle du conseil d'école

La directrice porte à la connaissance des membres du conseil d'école : - Sa composition : membres de droit, suppléants des parents élus, invités pouvant apporter leur expertise sur

un dossier particulier

* Ses compétences Elle explique que tous les sujets ne peuvent pas être abordés en conseil d'école. C'est la présidente qui arrête l'ordre du jour, Elle accepte ou pas de traiter les questions posées par les parents, en fonction de leur teneur. Les principaux sujets abordés en conseil d'école sont : le règlement intérieur, l'hygiène, la sécurité, le projet d'école, la coopérative scolaire, les budgets municipaux, les travaux, l'aide à la difficulté, la protection de Fenfance. Aucun cas particulier et nominatif ne sera traité en conseil d'école.

Chaque membre du conseil (suppléants y compris) sera destinataire d’un compte rendu officiel.

# Résultats des élections

* 299 inscrits
* 111 votants
* 7 bulletins nuls
* 104 suffrages exprimés
* 37,12 % de participation
* 6 sièges pourvus

# Règlement intérieur

Inscription des nouveaux horaires : 8h30/12h00 et 14h00/16h30 (accueil à 8h20 et 13h50)

Un avenant sera diffusé auprès des familles. # Sécurité à l'école lexiste 2 PPMS (plan particulier de mise en sûreté) :

* attentat fintrusion
* tisques majeurs (nuage toxique, accident nucléaire, tempête, séisme.)

Ils sont mis à jour tous les ans. Ils donnent des indications précises sur la conduite à tenir en cas de besoin et des informations utiles aux secours (plans, issues, zone de mise en sécurité, itinéraires de fuite.) lis sont transmis à la DSDEN, à l'inspection de circonscription, à la mairie, à la gendarmerie.

Plusieurs exercices doivent être réalisés chaque année : -\_\_ 2exercices incendie (dont un au mois de septembre) - Un exercice risques majeurs {avant les vacances d'automne) - un exercice risques majeurs

mm pr mm gg L'exercice incendie a été fait le jeudi 13 septembre (les enseignants et les enfants étaient avertis). Le deuxième exercice sera fait de façon inopinée dans le courant de l’année.

L'exercice attentaÿintrusion a eu lieu le 18 octobre (le scenarii retenu était la fuite).

Les classes du haut sont descendues par l'escalier de la cantine et ont fui par la cour du bas en direction de la rue Jean Rostand. Les classes du bas sont sorties par la petite allée devant les classes, vers la rue Jean Rostand.

L'exercice sur les risques majeurs sera fait début 2019.

La zone de mise en sécurité est le grand couloir du bas. Il a été choisi pour différentes raisons : sa taille, Ja présence d’un point d'eau et de sanitaires, la possibilité de récupérer facilement des lits du dortoir, l'absence d'ouvertures sur l'extérieur.

Un verrou, a été placé en hauteur sur le portail du bas afin d'éviter que les enfants ne puissent s'échapper sur les temps périscolaires (comme cela s'est produit récemment). |

Mme GOUGAUD fait remarquer que ce système sécurise la sortie des enfants mais ne prévient pas les intrusions.

Les services municipaux répondent que c'est provisoire. La pose d'une ouverture à distance est à l'étude.

# Coopérative scolaire

Ily a actuellement 2 800 euros sur le compte OCCE de l'école.

La participation facultative des familles s'élèvent à 2 100 euros.

La directrice insiste sur le fait qu'il est bien précisé aux parents que cette contribution n'est pas obligatoire.

Elle rappelle que l'équipe enseignante est très attachée à la gratuité de l'école (toutes les sorties sont financées entièrement par l'enveloppe municipale ou la coopérative scolaire).

La vente des photos rapporte environ 1000 euros.

# Effectifs

Les classes sont très chargées.

* 2 classes à 30 (GS et MS)
* 2 classes à 25 (PS)
* 2 cours doubles à 27 (MS/GS)

y a actuellement 3 AVS nommées sur l'école. Une autre est en attente de nomination, Deux autres demandes vont être faites.

L'école a de plus en plus d'enfants en très grandes difficultés.

Le nombre d'heures d'accompagnement par AVS des enfants en situation de handicap est décidé par la MDPH. ‘

Mme GOUGAUD dit à Mme MONTSEC qu'elle souhaite vivement que les effectifs des deux écoles maternelles soient mieux équilibrés l'année prochaine. En effet les classes de l'école Prévert sont beaucoup moins chargées. Il faudra malgré tout respecter les rapprochements de fratrie étant donné que les secteurs des maternelles et des élémentaires ne se superposent pas.

Elle pense qu'il faut envisager une ouverture de classe pour l'an prochain d'autant plus que la livraison de nouveaux logements est prévue. Mme MONTSEC fait remarquer qu'on ne connaît pas la composition de ces futures familles.

Il faudra certainement revoir les secteurs scolaires.

Mme MONTSEC précise que tous les nouveaux inscrits de l'année seront systématiquement affectés à Prévert.

—— 2 - COMMUNICATION

# Parents-enseignants

Les parents des futures « petite section » sont reçus fin juin pour une visite de l'école (avec les enfants) et une réunion d'informations.

Une réunion de rentrée est organisée au début chaque année. Elle se déroule en 2 temps : une séance plénière où sont abordés des points administratifs suivie d'une réunion dans chaque classe pour les informations à caractère pédagogique.

Tous les parents sont reçus individuellement pour la remise des carnets de suivi.

Les enseignants et la directrice reçoivent également les parents sur RDV chaque fois que c'est nécessaire.

# Parents- mairie

La directrice s'étonne à nouveau de l'existence de « pré-conseils » qui réunissent les parents et les services municipaux avant chaque conseil d'école.

Elle déplore que les enseignants ne soient pas tenus au courant du contenu de ces réunions puisqu'ils ne reçoivent aucun compte-rendu,

Elle rappelle que ces « pré-conseils » n’ont aucune valeur institutionnelle. #Cahiers de liaison

Les parents demandent s'ils peuvent utiliser les cahiers de liaison pour communiquer des informations aux parents.

Mme GOUGAUD répond qu'elle diffusera les informations des associations de parents d'élèves.

Elle se réserve le droit de vérifier qu'elles sont conformes à l'éthique (laïcité, neutralité.…).

En cas de litige, elle peut sursoir à la diffusion des documents pendant 8 jours pour solliciter l'avis de sa hiérarchie.

3 - PROJET D'ECOLE

# Grands axes

* Améliorer les compétences « lire, écrire, parler »
* Lutter contre la difficulté scolaire
* Confronter les élèves aux dimensions culturelles (concert, spectacles, médiathèque)
* Enseigner de manière explicite (carnet de suivi)
* Assurer l'hétérogénéité des classes
* Construire un espace propice aux apprentissages (aménagement des espaces et des cours, création d'un jardin d'agrément)

-\_\_ Limiter les absences et les retards

* Connaître ses partenaires éducatifs (projet passerelle ave la maison de la petite enfance, liaison GS/CP)

# Projets de classe en lien avec le projet d'école

Les élèves de MS et GS vont aller écouter un concert au théâtre Fémina de Bordeaux.

Les classes vont travailler avec la médiathèque (5 séances par classe). Certains rencontreront des auteurs, participeront à des travaux de réécriture, utiliseront des outils numériques. 4 - PARCOURS DE L'ELEVE

# Dispositifs d'aide aux enfants en difficultés.

Le seul membre du RASED présent dans l'école est Mme BUCELET, psychologue scolaire

Pour lutter contre la difficulté les enseignants font du travail individualisé en classe et utilisent les heures d'APC. Les enseignants de PS prennent en charge des élèves de MS et GS en début d'après-midi pendant la sieste.

MAIRIE

1- TRAVAUX

Sécurisation du portail à usage du périscolaire

Réfection des murs de la cantine qui s'effritent

Climatisation mobile des 4 classes du haut

Mise en sécurité des galets au pied des bambous du jardin d'agrément

Les enseignants font remarquer que les ordinateurs de la salle des maîtres sont très vétustes et qu'il est difficile de travailler efficacement.

La directrice demande si, dans le cadre des PPMS, les directeurs ne pourraient pas être équipés (comme c'est le cas dans certaines communes) de téléphones portables basiques pour leur éviter d'utiliser leur téléphone personnel en cas d'alerte.

2 - SERVICE MINIMUM D'ACCUEIL

Mme GOUGAUD demande aux services municipaux de lui communiquer dès que possible la liste des personnes habilitées à assurer le service minimum d'accueil en cas de grève afin qu'elle puisse la communiquer à l'ensemble du conseil d'école, comme le prévoit la loi. Fin du conseil d’école : 19h00

Fait à ................. Carbon Blanc ......,..,...,,. le ..,.,..,...... 29 novembre 2018.............

La Directrice, Présidente du Conseil d’Ecole

Marie — Claude GOUGAUD

Le Secrétaire de séance :

Cédric HAUG